



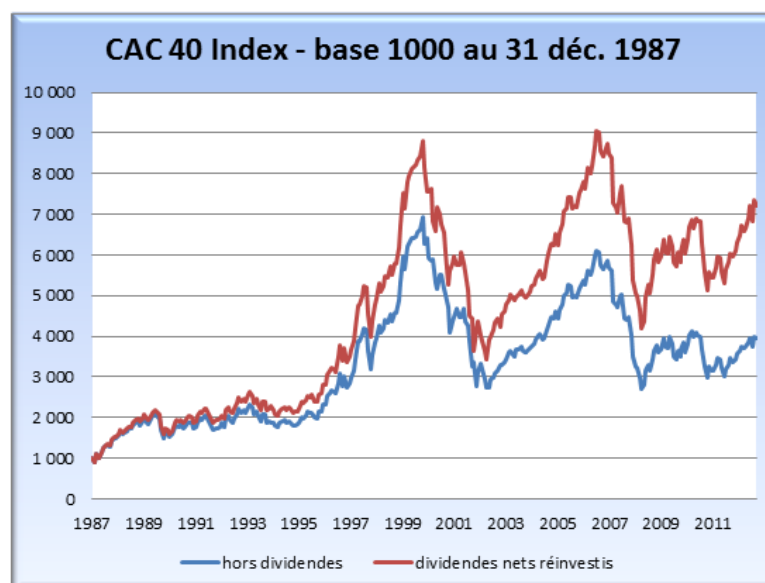
## La F2iC est résolument favorable à l'indice CAC40 « dividendes réinvestis »

Paris le jeudi 29 août 2013

Le quotidien *Les Echos* fait état, dans son édition du 29 août, du désir de NYSE Euronext de mettre en avant un indice CAC 40 qui intègre les dividendes (indice de rentabilité) à la place de celui que nous connaissons aujourd'hui qui est un pur indice de prix.

La Fédération des Investisseurs Individuels & des Clubs d'investissement milite depuis longtemps pour un tel changement qui présente quatre vertus principales à ses yeux :

- Clarté : l'indice CAC40 étant le baromètre de la performance boursière des valeurs françaises, y intégrer la rentabilité nette permet de mesurer le rendement réel des actions pour l'investisseur.
- Vérité : un CAC 40 dividendes réinvestis tord le cou à un certain nombre de contre-vérités sur l'investissement en actions à long terme. Le graphe ci-dessous compare l'indice CAC 40 tel que nous le connaissons aujourd'hui (courbe bleue) à l'indice CAC 40 « Net Return » (courbe rouge) qui intègre les dividendes nets. Le verdict est sans appel. En étant multiplié par quatre en un peu moins de 26 ans, le CAC 40 affiche un rendement annuel moyen de 5,37 % alors que le CAC 40 NR, qui est multiplié par sept, dégage un rendement annuel moyen de 7,73 %. Le graphe montre clairement que, dividendes réinvestis, le CAC 40 bat en juin 2007 son record de septembre 2000.





- Comparabilité : aligner le calcul de l'indice parisien sur celui de la Bourse de Francfort (DAX) qui a été lancé à la même date, permet de mieux comparer la performance boursière des sociétés françaises avec leurs consœurs allemandes. Accessoirement, cela évitera à certains commentateurs, même les plus sérieux, d'énoncer des contresens quand ils comparent les deux indices.
- Honnêteté : enfin, ce passage permet de répondre aux inquiétudes de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur les pratiques douteuses de certains fonds de gestion en matière de calcul de surperformance.

La F2iC appelle donc NYSE Euronext à opérer ce transfert au plus vite ne doutant pas qu'un tel changement sera aisément compris et accepté par les investisseurs.

### **Aldo Sicurani**

Délégué général

01 42 60 12 47

[asicurani@f2ic.fr](mailto:asicurani@f2ic.fr)

### **À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)**

*Héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.*

#### *Membres*

- 38 sociétés : Accor, AFG, Air France – KLM, Air Liquide, AMfine, Axa, Bic, BinckBank, BNP Paribas, Bourse Direct, BPCE, CégéReal, CIC, Dubus, EADS, Edenred, EDF, Foncière des Régions, GDF Suez, Gecina, Groupe Seb, L'Oréal, Lafarge, Lagardère, Michelin, NYSE Euronext, Orange, Pernod Ricard, PSA, Rexel, Saint-Gobain, Sanofi, Société Générale, Suez Environnement, Total, Thermador Groupe, Vilmorin, Vivendi.
- 42 000 adhérents individuels dont 12 000 responsables de clubs d'investissement